



Faits saillants du rapport financier 2017 Ville de Sainte-Adèle

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi qui régit les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier terminé le 31 décembre 2017.

Rapport financier 2017

Le rapport financier a été vérifié et présenté aux membres du conseil par le bureau Senez de Carufel CPA Inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2017 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 871 688 \$.

Nous avons, entre autres, investi à même vos taxes, les montants suivants :

- 6 735 585 \$ pour la voirie;
- 4 513 628 \$ pour l'aqueduc, les égouts et les matières résiduelles;
- 2 492 177 \$ en loisirs et événements;
- 1 191 580 \$ en sécurité incendie;
- 3 188 932 \$ en remboursement en capital sur la dette.

La dette à long terme :

L'endettement de la Ville au 31 décembre 2017 était de 43 287 368 \$.

À la charge de l'ensemble des contribuables	27 861 140 \$
À la charge d'une partie des contribuables	11 479 777 \$
À la charge du gouvernement du Québec	3 462 432 \$
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	484 019 \$

Aperçu des réalisations pour l'année 2017

Plusieurs réalisations ont été complétées ou mises en branle en 2017. Au total, nous avons investi plus de 5 millions de dollars en immobilisations.

Parmi les projets d'envergure en immobilisations qui ont été complétés ou entamés en date du 31 décembre 2017, notons :

- Réfection de pavage et nouveau pavage, soit 5,6 kilomètres, notamment dans le secteur Bourg-du-lac (2 392 556 \$)
- Mise aux normes des étangs aérés Mont-Gabriel et Alpine (626 440 \$)
- Reprofilage de fossés et réfection d'accotement (429 483 \$)
- Réfection de l'égout pluvial et sanitaire de la rue Rolland (368 085 \$)
- Réfection de ponceaux
- Réfection de stations de pompage

En 2017, nous avons également procédé à l'acquisition de terrains importants pour la Ville de Sainte-Adèle en lien avec une future politique de développement durable :

- Parc de la rivière Doncaster – superficie de 566 198,30 m² - coût : 280 599\$
- Parc Mont Loup-Garou – superficie de 284 852,20 m² – coût : 166 175\$

Par ailleurs, il est à noter que le rapport financier inclut des coûts de plus de 600 000 \$ reliés aux dommages causés par les inondations du mois d'août 2017. Le ministère de la Sécurité publique ayant identifié la Ville de Sainte-Adèle comme l'une des municipalités sinistrées lors de ces pluies abondantes, nous avons pu soumettre une réclamation au gouvernement afin d'obtenir un dédommagement proportionnel aux frais encourus.

Des investissements, oui, mais par nécessité!

Le réseau d'aqueduc de Sainte-Adèle

Saviez-vous que près de 60 % du territoire de Sainte-Adèle est desservi par l'aqueduc municipal? La Ville compte approximativement **160 km de conduites d'aqueduc** avec plus ou moins **800 bornes d'incendie**. **Quatre sites d'approvisionnement** et **5 réservoirs d'eau potable** sont requis pour alimenter la population en eau potable, de même que **26 postes de surpression**, nécessaires en raison du relief très accidenté de la ville. D'une grande complexité, cette configuration requiert une gestion bien particulière du réseau d'eau potable.

Sur 160 km de réseau d'aqueduc :

- 92 km du réseau est encore constitué de fonte (grise ou ductile sans revêtement) – matériau propice à la corrosion.
- Plus de 40 % du réseau d'eau potable est âgé de plus de 40 ans
- 15 % est âgé de plus de 50 ans
- 63 bris en 2014
- 77 bris en 2015
- 37 bris en 2016
- 37 bris en 2017

Plusieurs installations (réservoirs, stations) sont désuètes ou ne respectent pas les normes. Plusieurs travaux ont été réalisés au cours des dernières années mais beaucoup reste à faire pour mettre notre immense réseau aux normes. Exemples de travaux récents :

- Postes de surpression Skieur et Feux-Follets reconstruits en 2014
- Réservoir Mont-Gabriel et son poste de surpression reconstruits en 2016
- Réservoir du Sommet bleu réhabilité en 2016
- Poste de surpression des Souchets – travaux en cours
- Station d'approvisionnement en eau potable Entremonts en voie d'être abandonnée pour permettre le bouclage sur le réseau de Mont-Rolland

Il est à noter que plusieurs exigences gouvernementales (MAMOT et MDDELCC) sont à respecter pour la mise aux normes des installations d'eau potable.

Le réseau d'égout de Sainte-Adèle

Le réseau d'égouts (traitement des eaux usées) est constitué de :

- 70 km de conduites
- 3 stations de traitement des eaux usées
- 14 stations de pompage
- 15 trop-pleins

Plusieurs installations sont désuètes et/ou ne respectent pas les normes.

- Les ouvrages de surverses débordent: séparation des eaux parasites;
- Les intercepteurs de l'usine d'épuration de Mont-Rolland doivent être reconstruits en raison des nombreux bris.

Plusieurs exigences gouvernementales (MAMOT et MDDELCC) à respecter pour la mise aux normes des installations d'égouts.

Le réseau routier de Sainte-Adèle

La Ville de Sainte-Adèle a un réseau routier local qui comprend 179 km de chaussées, dont 123 km de voies de circulation asphaltées et 56 km de voies de circulation non revêtues.

Afin d'assurer et de préserver la qualité de ses infrastructures routières, la municipalité a mis en place depuis 2007 un programme de réfection routière (PRR) qui permet la réfection annuelle de 5,5 km de routes asphaltées en moyenne.

L'ordre de priorité des interventions est établi selon un rapport d'inspection des chaussées préparé par la firme Qualitas. Ce rapport dresse le bilan de l'état de dégradation et d'usure de toutes les chaussées revêtues de la Ville de Sainte-Adèle.

Ce programme permet donc :

- La réhabilitation (réparation) ou la reconstruction de la chaussée selon le type et l'ampleur des dégradations
- La construction ou la réparation de bordures et trottoirs
- La construction d'accotements en bordure de chaussée
- L'aménagement ou l'amélioration des infrastructures de drainage (fossés, ponceaux, etc)
- La stabilisation et correction des talus de fossés (gazonnement ou enrochement)
- L'ajout et la réparation de glissières de sécurité

Routes non pavées

La ville détient:

- 56 km de routes non pavées propices à l'érosion
- Des fossés de drainage et des ponceaux bordant la majorité des routes
- Un territoire montagneux dont les pentes sont très abruptes
- Lors de la fonte printanière, de pluies abondantes ou d'orage: les eaux s'écoulent vers le point le plus bas (lacs, fossés, routes, etc.)
- Possibilité de faire paver aux frais des riverains

Sainte-Adèle, le 18 juin 2018



Nadine Brière
Mairesse
Ville de Sainte-Adèle